

# 2023, en chiffres...

Dernière mise à jour : 05 décembre 2024

**Cette fiche présente les chiffres clés de l'agriculture wallonne pour l'année 2023, en ce qui concerne les facteurs de production et la rentabilité des exploitations. Des liens vers les fiches thématiques permettent d'accéder rapidement à une information plus détaillée.**

## L'année 2023 en quelques mots

Au niveau météorologique, l'année 2023 a été une année exceptionnellement chaude et humide. Au niveau des cultures, les pluies du printemps ont perturbé et retardé l'implantation des cultures de printemps. Les rendements en céréales sont mitigés. Les betteraves sucrières, malgré un bon rendement à l'hectare, se caractérisent par un taux de sucre très faible. Enfin, les conditions automnales très humides ont perturbé les récoltes des betteraves, chicorées et pommes de terre.

La structure des exploitations wallonnes montre, encore en 2023, une certaine stabilité. Le nombre d'exploitations ainsi que leurs facteurs de production (terre et cheptel) poursuivent la même tendance que celle observée ces dernières années c'est-à-dire, une lente érosion du nombre d'exploitations et un agrandissement de leur taille moyenne. Le territoire wallon reste majoritairement orienté vers les productions bovines même si au fil du temps, les exploitations spécialisées en grandes cultures tendent à s'imposer.

L'année 2022 a été exceptionnelle avec des prix de marché particulièrement élevés. En revanche, 2023 est marqué par une baisse des prix, notamment pour les matières premières agricoles telles que les céréales, les oléo-protéagineux et le lait. Cette diminution entraîne en 2023 une baisse des produits économiques par rapport à 2022. Cependant, ces produits restent à un niveau élevé si l'on compare avec la moyenne de la dernière décennie. Parallèlement, les charges sont en augmentation, prolongeant la tendance observée en 2022.

Cette double évolution – baisse des prix et hausse des charges– conduit à un revenu agricole de 844 € par hectare de superficie agricole utilisée [SAU] en 2023. Ce niveau est comparable à celui de 2021, mais bien inférieur à celui de 2022 (1 216 €/SAU). Malgré cela, le revenu agricole de 2023 reste supérieur à la moyenne des dix dernières années.

Il est toutefois important de souligner que cette tendance générale masque une grande variabilité entre exploitations. Les résultats dépendent de nombreux facteurs, notamment l'orientation technico-économique (OTE) et les performances de gestion.

## Les facteurs de production permettent de caractériser l'agriculture wallonne

- La Wallonie comptabilise 12 423 exploitations d'une superficie moyenne de 59,1 ha

En 2023, le nombre d'[exploitations](#) est de 12 423 pour une [superficie agricole utilisée](#) [SAU] de 733 907 ha de superficie agricole utilisée [SAU] en Wallonie soit un peu moins de la moitié de la superficie régionale. Depuis trois décennies, la Wallonie a perdu un nombre important d'exploitations mais depuis 10 ans, ce phénomène semble se stabiliser. Toutefois, en 2023, cette perte est un peu plus importante. Les fermes disparues sont reprises, bien souvent, par d'autres ce qui entraîne une augmentation de la superficie moyenne. En moyenne, les exploitations agricoles gèrent 59 hectares.

Les exploitations d'élevage bovins représentent environ la moitié des exploitations wallonnes. [Les cultures fourragères et les prairies](#) couvrent plus de la moitié de la SAU wallonne.

### Nombre d'exploitations et superficie agricole utilisée en 2023

	2023	%	Moyenne par exploitation
<b>Exploitations (nombre)</b>			
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>12 423</b>	-	-
<b>Exploitations professionnelles</b>	<b>10 462</b>	<b>100.0 %</b>	-
Grandes cultures	3 630	34.7 %	-
Bovins laitiers	1 369	13.1 %	-
Bovins viandeux	2 262	21.6 %	-
Bovins laitiers et viandeux	1 006	9.6 %	-
Cultures et bovins	1 143	10.9 %	-
Autres	1 052	10.1 %	-
<b>Superficie agricole utilisée (ha)</b>			
<b>Surface agricole utilisée</b>	<b>733 907</b>	<b>100.0 %</b>	<b>59.08</b>
Prairies permanentes	306 549	41.8 %	-
Cultures fourragères	95 837	13.1 %	-
Céréales	185 845	25.3 %	-
Cultures industrielles	68 255	9.3 %	-
Pommes de terre	40 880	5.6 %	-
Productions horticoles comestibles	16 662	2.3 %	-
Autres	19 880	2.7 %	-

EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

**- En 2020, 22 000 personnes travaillent régulièrement en agriculture dont 27 % sont des femmes**

Attention ! Les données utilisées ici sont les dernières données à notre disposition et concernent l'année 2020. Dès réception des données actualisées, nous mettrons à jour le contenu de ce paragraphe.

Les données concernant la main-d'œuvre datent de la dernière enquête de structure publiée par le SPF Economie, c'est-à-dire 2020. Parmi les 12 710 exploitations, on retrouve 22 000 [actifs agricoles réguliers](#) et plus ou moins 4 500 [saisonniers](#). Cela équivaut à 15 000 unités de travail [UT], soit 1,19 UT par exploitation. En moyenne, une UT gère 49 ha mais cela peut fortement varier selon l'orientation technico-économique et la taille de l'exploitation.

Dans les exploitations sous statut de « personne physique », le travail en agriculture est réalisé dans un cadre de [travail familial](#) avec 93 % des actifs réguliers faisant partie de la famille. Il est à noter que 29 % de la main-d'œuvre régulière sont des [femmes](#).

### Caractéristiques de la main d'œuvre agricole en 2020

	2020	%	Moyenne par exploitation
<b>Main-d'œuvre</b>			
<b>Main-d'œuvre totale (nombre de personnes)</b>	<b>26 463</b>	<b>100.0 %</b>	<b>2.09</b>
Main-d'œuvre régulière	21 947	82.9 %	1.73
Main-d'œuvre saisonnière	4 516	17.1 %	0.36
<b>Main-d'œuvre totale (unité de travail - UT)</b>	<b>15 106</b>	<b>100.0 %</b>	<b>1.19</b>
Main-d'œuvre régulière	14 735	97.5 %	1.16
Main-d'œuvre saisonnière	371	2.5 %	0.03
<b>Type de main-d'oeuvre dans les exploitations sous statut physique (nombre de personnes)</b>			
<b>Main-d'œuvre familiale</b>	<b>17 715</b>	<b>92.8 %</b>	<b>-</b>
Hommes	12 563	65.8 %	-
Femmes	5 152	27.0 %	-
<b>Autre main-d'œuvre régulière</b>	<b>1 372</b>	<b>7.2 %</b>	<b>-</b>
Hommes	1 060	5.6 %	-
Femmes	312	1.6 %	-

EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

**- Le cheptel bovin domine nettement le secteur de l'élevage en Wallonie que ce soit en nombre d'animaux ou de détenteurs**

En 2023, le nombre de bovins dépasse de peu le million de têtes détenues par 6 612 éleveurs, disposant de plus de 10 bovins, avec un cheptel moyen de 153 têtes. La [production viandeuse](#) prédomine avec un nombre de détenteurs supérieur à ceux de la [production laitière](#). En revanche, le cheptel moyen de vaches laitières est supérieur à celui des vaches allaitantes.

La Wallonie est le petit poucet de la [production porcine](#) belge et, cela malgré une progression rapide ces trois dernières décennies. On dénombre 342 000 porcs détenus par 364 éleveurs, disposant de 10 porcs et plus, soit un cheptel moyen de 941 têtes. Ce chiffre varie fortement selon le degré de spécialisation des élevages.

En 2023, le nombre de places de [volailles](#) dépasse les 8 millions dont 75 % sont des poulets de chair. Le nombre de détenteurs continue sa progression, avec actuellement 426 éleveurs.

### Caractéristiques du cheptel en 2023

	2023	%	Moyenne par exploitation
<b>Bovins</b>			
<b>Détenteurs de bovins (exploitations)</b>	<b>6 612</b>	-	-
Détenteurs de vaches laitières	2 725	-	-
Détenteurs de vaches viandeuses	4 729	-	-
<b>Bovins (têtes)</b>	<b>1 009 060</b>	<b>100.0 %</b>	<b>152.61</b>
Vaches laitières	188 005	18.6 %	68.99
Vaches viandeuses	220 271	21.8 %	46.58
<b>Porcs</b>			
Détenteurs (exploitations)	364	-	-
Porcs (têtes)	342 382	-	940.61
<b>Volailles</b>			
<b>Détenteurs de volailles (exploitations)</b>	<b>426</b>	-	-
Détenteurs de poules pondeuses	158	-	-
Détenteurs de poulets de chair	252	-	-
<b>Volailles (places)</b>	<b>8 391 547</b>	<b>100.0 %</b>	<b>19 698.47</b>
Poules pondeuses	1 667 106	19.9 %	10 551.30
Poulets de chair	6 336 313	75.5 %	25 144.10

EAW\_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel) - OPW – SPW ARNE

© SPW - 2024

## La rentabilité des exploitations chute fortement en 2023, après une année 2022 atypique

Pour l'année 2023, en moyenne, l'ensemble des [produits](#) de l'exploitation moyenne en Wallonie atteint une valeur de 3 580 €/ha, aides comprises, soit un niveau élevé bien qu'il soit en recul de 8 % par rapport à 2022. La baisse observée est principalement due à une baisse des prix des matières premières agricoles (céréales, lait, etc.). Les produits des herbivores et des cultures fourragères représentent 44 % du total des produits, étant donné le poids de l'élevage bovin en Wallonie. Les produits des cultures commercçables, quant à eux, représentent environ 30 % du total.

Habituellement, l'évolution des [charges](#) de l'exploitation agricole en Wallonie est globalement parallèle à celle des produits. Cependant, l'année 2023 fait exception : les charges ont continué d'augmenter, prolongeant la tendance observée en 2022. Cette augmentation résulte principalement de la hausse des charges de structure, tandis que les charges opérationnelles sont restées relativement stables. L'ensemble des charges (hors salaires de la main-d'œuvre familiale et salariée) atteint 2 919 €/ ha.

En 2023, au départ d'une [marge brute](#) de l'ordre de 1 515 €/ha de SAU, l'exploitation wallonne obtient un excédent brut proche de 1 231 €/ha de SAU et un revenu agricole de 844 €/ha de SAU. Après quelques années de stabilité, ces valeurs ont entamé une hausse à partir de 2020 pour passer par un pic en 2022 avant de retrouver des valeurs proches de l'année 2021.

Toutefois, quel que soit l'indicateur économique considéré, une moyenne masque de grandes différences entre les diverses spécialisations des exploitations, les performances de gestion, ...

## Rentabilité de la ferme wallonne moyenne en 2023

	2023
Données économiques	(€/ha)
(+) Produits de l'exercice sans aides	3 072
(-) Charges opérationnelles affectées	1 557
<b>Marges brutes (sans aides )</b>	<b>1 515</b>
(+) Produits divers	36
(+) Aides	395
(+) Régularisation	66
(-) Charges réelles non affectées	781
<b>Excédent Brut d'exploitation</b>	<b>1 231</b>
(-) Intérêts payés (nets)	53
(-) Amortissements calculés	345
(+) Subside sur investissements	11
<b>Revenu agricole (ou revenu du chef d'exploitation et de sa famille, y compris aides au revenu)</b>	<b>844</b>
(-) Autres charges calculées	183
<b>Revenu du travail</b>	<b>661</b>

EAW\_Sources : DAEA\_DEMNA\_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

